

## OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE LA SECURITE ROUTIERE Département de la Martinique

## Liberti - Egaliti - Fraterniti RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT MARTINIQUE

## BAROMETRE du mois de juillet 2019

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents	Tués	Total	Dont blessés	
	corporels	à 30 jours	blessés	hospitalisés	
Juillet 2019 provisoire	43	2	55	12	
Juillet 2018	17	1	24	10	
Variation	26	1	31	2	
<b>Evolution 2019/2018</b>	153%	100,00 %	129%	20%	

Le mois de juillet 2019 a été un mois plutôt défavorable 2 tués (1 tué en 2018) et avec une hausse importante des accidents et des blessés

Bilan 6 mois	Accidents	Tués	Total	Dont blessés	
	corporels	à 30 jours	blessés	hospitalisés	
7 mois 2019 provisoire	296	16	379	81	
7 mois 2018 définitif	119	15	141	48	
Variation	177	1	238	343	
<b>Evolution 2019/2018</b>	149%	7%	169%	69%	

Le cumul des 7 mois montre une légère hausse des tués avec également une dégradation importante des autres indicateurs de la sécurité routière (accidents et blessés)

Tués par catégorie d'usagers	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Juillet 2019	3	1	1	4	0	7	0	16
Juillet 2018	4	1	0	5	1	4	0	15

On constate en 2019 que la majorité des tués sont représentés dans la catégorie des VL (près d'1 tué sur 2)

## Sécurité routière – la ceinture de sécurité

De 2014 à 2017, 39 usagers de VL ont été tués sur un total de 117 tués (1 tué sur 3).

En moyenne 1 tué sur 2 n'a pas la ceinture avec une dégradation depuis 2017. Le taux de non port de la ceinture étant de 22% en métropole (source : bilan national ONISR 2017). Le non-port de la ceinture correspond à un sur-risque de décès considérable, de l'ordre de 10 ! Certains accidents mortels auraient pu être évités avec la ceinture (non éjection du conducteur), des VL sont parfois retrouvés peu accidentés ou presque intacts.

L'airbag et la ceinture de sécurité ont des fonctions différentes mais complémentaires et assurent une protection maximale : airbag oui, mais avec ceinture! La ceinture assure un rôle crucial avant l'ouverture de l'airbag qui protège tête et thorax. Sans ceinture, le choc serait infiniment plus violent. En aucun cas, l'airbag ne se suffit à lui-même.

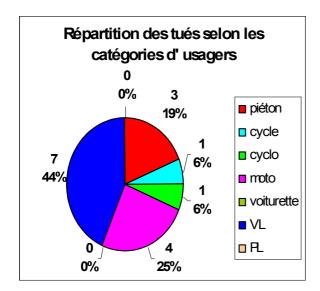
ATTACHEZ SYSTEMATIQUEMENT VOTRE CEINTURE A L'AVANT ET A L'ARRIERE!

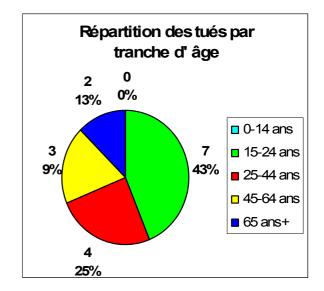
Retrouvez toute la sécurité routière en ligne : http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette



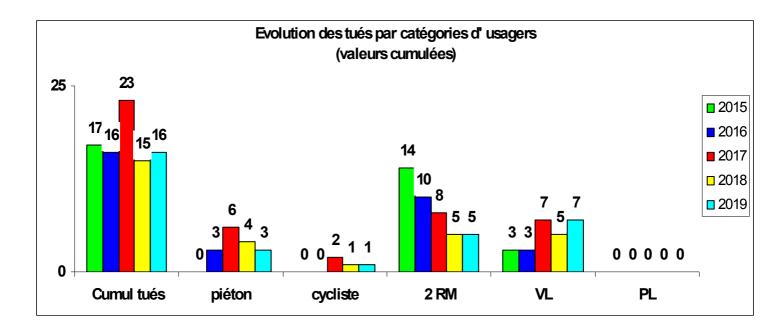


Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2019) par tranche d'âge et par catégories d'usagers :





La moyenne d'âge des tués est de 38 ans (46 ans en 2018) 8 tués sur 16 tués a moins de 30 ans !



La mortalité routière de janvier à juillet 2019 (16 tués) est en baisse par rapport à la moyenne des 4 dernières années (18 tués)

Un accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui : provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ; survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;

implique au moins un véhicule

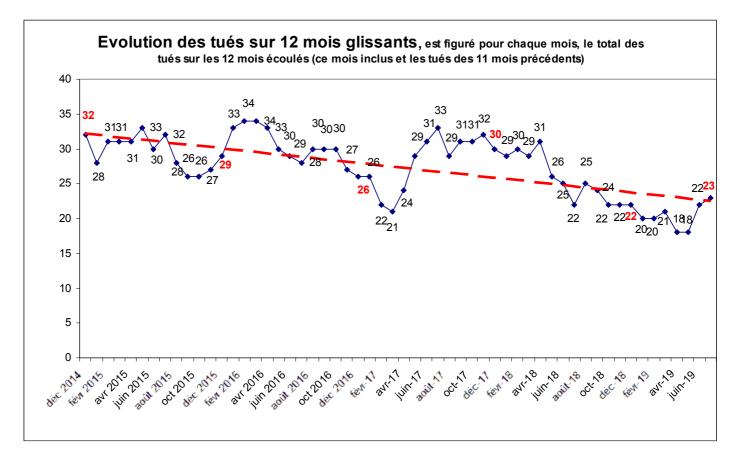
Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessés hospitalisés(BH) : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

Blessés légers (BL) :victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures Victimes graves (VG) : tués + blessés hospitalisés

Total victimes (TV): tués + blessés hospitalisés + blessés légers,

Gravité 1 : nombre de tués pour 100 accidents



Depuis plus de deux ans, le chiffre des tués sur 12 mois glissants restait dans la moyenne de 30 tués (en 2006 ce chiffre était de 60 tués) après avec une baisse amorcée fin 2016, la tendance est redevenue haussière courant fin 2017 malgré une fin d'année très favorable (7 tués sur cinq mois), la tendance actuelle est à la hausse après une année 2018 exceptionnelle. rappel : L'objectif est de passer à 15 tués en 2020 en Martinique (22 tués en 2018), l'objectif national est de 2000 tués en 2020 (3248 tués en 2018 en métropole : source ONISR)

